

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/10/2015

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

7 PRESENTS: Mme BENOIT Béatrice, Mme VUILLEMIN Evelyne, MM BAUD Jean-Michel, DEBOIS Rémi, NICOD Jean-Pierre, VALION Gérard et VOIRAND-VUILLEMIN Dominique.

1 ABSENT EXCUSE AVEC PROCURATION : M. VALION Cyril ayant donné procuration à M. DEBOIS Rémi

1 ABSENT EXCUSE SANS PROCURATION : M. NICOD Jean-Luc

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DEFASNE Sylvain

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11/09/2015

Il est approuvé à l'unanimité. Toutefois une remarque a été faite sur le point 7 : lotissement, Jura-Topo pour le lot « bornage des lots » a été retenu par 5 voix pour, 2 pour le cabinet Tissot et 2 abstentions.

2° REVISION STATUTS DE LA CFD

Les évolutions législatives et réglementaires ont poussé les élus de la CFD à une révision complète de la CFD. Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

3° POINT SUR LA PASSERELLE RTE

Elle arrivera à Bouverans mardi 20 octobre par convoi exceptionnel, la pose est prévue le 27 octobre, la population sera avertie.

4 ° VIREMENTS DE CREDITS

Les ajustements nécessaires en cette fin d'année seront réalisés.

5 ° ONF

RAS

6 ° LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur une fourchette de prix allant de 75 à 85 €/m², le prix définitif sera voté prochainement.

7 ° DEVIS SANITAIRES SALLE DES FETES

Les sanitaires (WC pour personnes à mobilité réduite) seront réaménagés, le devis de l'entreprise SEILER a été retenu pour un montant de 552.00 € HT

8° MOTION AMF

La loi NOTRe promulguée le 07/08/2015 soulevant de nombreuses remarques, une motion de censure est proposée par l'AMF, soutenue par le conseil municipal.

9° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

9.1 Chantier ENS :des pieux seront ajoutés pour protéger le ponton

9.2 Cérémonie du 11 novembre : les enfants seront sollicités pour chanter la Marseillaise

9.3 Préparation de la vente du 31 octobre : la vente du matériel scolaire aura lieu à l'ancienne école et celle des livres à la bibliothèque de la mairie

9.4 Divers : achat prévu d'un aspirateur pus performant pour le nettoyage des bâtiments communaux

La séance est levée à 23 h 00

Le Maire